

XAVIER CALVES:

J'espère que tout le monde est dans la salle et prend ses aises. Donc, je vais me promener un petit peu dans la salle pour pouvoir donc parler de cette présentation qui sera rapide, je le promets, sur le budget.

Je m'appelle Xavier Calves et je suis le Directeur Financier de l'ICANN. Je suis nouveau, je suis arrivé il y a de cela 6 semaines.

Et juste quelques mots sur mes expériences passés.

J'ai été auditeur externe pour une grande entreprise internationale et j'ai travaillé dans des départements financiers aux plus hauts niveaux. C'est une entreprise qui n'était pas dans l'internet. Donc, je n'ai pas expérience d'internet et je suis simplement un utilisateur évidemment de l'internet.

J'ai beaucoup l'habitude de la mise en œuvre des processus mais je vais donner la parole donc, pendant cette présentation et par la suite, à vous tous. Vous aurez la possibilité de poser des questions.

J'espère que ça sera interactif. Que vous aurez la possibilité de vous exprimer.

C'est une grande salle mais n'hésitez pas à parler, à prendre la parole. N'hésitez pas une nouvelle fois à nous interrompre. Ce sera avec plaisir que nous vous parlerons.

Donc, tout le monde me comprend bien? Est-ce que je parle trop rapidement, trop lentement? N'hésitez pas à me le rappeler.

J'ai oublié de vous dire que j'étais français, figurez-vous. J'ai oublié que Sébastien était là.

Donc, voilà ce que nous allons couvrir, regarder.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, aujourd'hui nous allons passer en revue notre année fiscale, le processus budgétaire de l'ICANN.

Donc, nous allons le prendre en compte. Vous allez avoir plus de détail sur cet ordre du jour, mission et vision et ainsi de suite.

Cela vous donnera une compréhension du processus. Un aperçu très large que nous donnons.

Nous commencerons avec une courte introduction. Nous passerons un peu de temps sur les étapes du processus. Parce que je crois que c'est extrêmement important de bien comprendre comment nous faisons notre budget. Surtout à quel moment de l'année nous travaillons notre budget. Et nous parlerons également de la structure budgétaire. Ce que je veux dire par ça, c'est les différentes dimensions des informations financières qui sont produites par l'ICANN.

Et j'aimerais également, voilà... J'aimerais également donc, voici, oui... La présentation ça revient.

Excusez nous. L'internet est un petit peu lent pour le moment. Il y a un petit problème de connexion.

Donc, on a commencé un petit peu en retard. Je veux qu'on ait le temps de poser des questions à la fin de la présentation et j'espère que nous ferons cette présentation en 25 minutes. Et ensuite qu'on ait le temps de répondre à des questions pendant 10 à 15 minutes et si la présentation est plus longue, parce que nous arrêtons pour des questions. C'est tout à fait possible également. Je veux simplement vous donner la parole.

Donc.... Voici donc le troisième point... Voilà.

Donc, la mission du processus budgétaire. Nous allons rapidement passer là-dessus.

Donc, le processus budgétaire a pour but d'allouer des ressources limitées avec beaucoup de demandes qui existent dans le cadre du budget de l'ICANN, ça c'est très clair.

Voilà qu'est-ce que le processus budgétaire. Nous devons planifier l'utilisation de nos ressources. Nous avons différentes fonctions qui existent dans l'organisation et lorsque je dis l'organisation, je ne dis pas la corporation ICANN, mais la communauté ICANN. Ce qui est un petit peu différent et important.

Voilà pourquoi nous communiquons avec la communauté ICANN. Les éléments clés du budget, c'est ce que nous commençons à faire ici même.

Nous établissons une priorité, une liste de priorités pour les affectations budgétaires et il est très important que la communauté soit informée de ce processus.

Donc, les grandes dates, les grandes étapes du budget pour l'année fiscale 2013. Nous avons des dates ici, nous avons à l'écran. Nous aurons un autre intervenant qui va nous parler de toutes ces dates, de tout le processus qui existe et ensemble nous répondrons à ces questions.

CHAIRMAN:

Donc, merci beaucoup Xavier. J'appelle JUAN OJEDA.

JUAN OJEDA:

Je suis contrôleur d'ICANN et voilà donc le calendrier. Voilà à quoi cela ressemble.

Pour l'année fiscale 2013, vous allez pouvoir noter que les deux principales dates que nous avons ou nous postons et affichons. Donc, des données budgétaires. C'est beaucoup plus tôt que les années précédentes.

Deux éléments, la communauté nous a demandé plus de feedback et de retour d'informations. La communauté a pensé qu'il n'y avait pas assez de temps qui a été donné pour voir un petit peu les budgets, parce qu'il y a un système de commentaires publics, comme vous le savez.

Nous avons un budget prévisionnel qui doit être approuvé. Donc, c'est pour cela que nous devons commencer plus tôt. Donner plus de temps.

Nous voulons également accommoder les commentaires publics qui ne vont pas être seulement de 30 jours, mais de 45 jours pour l'étude des documents budgétaires.

Et pour le moment, au début de cette phase nous avons une consultation initiale avec la communauté et de là, la conclusion de cette réunion. Nous allons donc, avoir la soumission des demandes budgétaires pour les OS AC et les autres groupes de parties prenantes.

Ça sera close le 9 Décembre. Cela nous permettra donc de consolider toutes ces informations et de les poster dans le cadre de notre calendrier. Donc, au 17 Janvier, à un mois près. Donc, un mois plutôt que l'année dernière.

Nous aurons ensuite le lancement de cette période de 45 jours de commentaires publics. Le personnel va pouvoir résumer les réponses, les commentaires qui ont été faits et donc à San José au Costa Rica. En marge nous pourrons retravailler.

Nous aurons un budget prévisionnel qui sera posté au 1^{er} Mai. Une nouvelle fois, nous aurons 45 jours de commentaires publics. Disponibles avec une fermeture le 15 Juin qui nous permettra, à nous et au personnel, de résumer ces commentaires et de les analyser et de consulter toutes les parties prenantes en cas de changement, qui pourrait être fait au budget prévisionnel pour inclusion et présentation au conseil d'administration pour son adoption à Prague, en Juin.

XAVIER CALVEZ:

Nous allons passer à la diapositive suivante. Oui, Sébastien. Vous avez une intervention que vous voulez faire?

SEBASTIEN BACHOLLET:

Oui. Juste une question sur le processus. Parce qu'on est entrain de changer la période de commentaires publics. Donc, est-ce que ceci est pris en compte pour le moment?

Est-ce qu'on prend en compte simplement que 45 jours?

XAVIER CALVEZ:

C'était la première période de commentaires publics. Il y a deux périodes de commentaires publics. Ce n'était pas très clair peut être?

Donc, on va changer le Conseil d'Administration et la manière dont on organise les périodes de commentaires publics.

Première période « commentaires » et deuxième période « réponses aux commentaires ». Commentaires sur les commentaires.

Donc, ça va être plus lent en fait. Donc, est ce que c'est 45 jours sont seulement pour une période de commentaires? Et ça peut aller. Mais l'année prochaine on va devoir changer ça parce qu'on change un petit peu les règles. C'est déjà inclus ce changement.

Est-ce que vous avez pris cela en compte?

Donc, ce que nous avons l'intention de faire, c'est d'utiliser le fait que cette période est plus longue qu'autrefois, en effet de 15 jours, et cela va permettre à la communauté de plus s'exprimer et de fournir plus de commentaires et ça va nous permettre de gérer de manière interactive avec la communauté, les commentaires qui ont été effectués pour que nous puissions rapidement les gérer, les traiter et y répondre à la fin de cette période de 45 jours.

Donc, on essaie d'aller le plus rapidement possible. C'est ce qu'on essaie de faire en tout cas.

MARILYN CADE:

Oui, j'aimerais poser un point de clarification.

Qu'est-ce que vous voulez dire par « répondre »? Je crois qu'aujourd'hui, on pense et que beaucoup d'autres pensent, que les réponses ça veut dire que très souvent il n'y a pas d'incorporations et d'explications des raisons pour lesquelles on n'incorpore pas les commentaires qui sont faits.

XAVIER CALVEZ:

D'accord, donc. Je ne sais pas exactement comment ça c'est passée l'année dernière. Mais ce que nous allons faire avec l'équipe, c'est de travailler un processus de clarification pour spécifier précisément cela.

Parce que je peux imaginer que certaines demandes sont assez simples, voir même à être gérées rapidement et d'autres qui peuvent être plus complexes.

Et je peux imaginer. C'est une spéculation, une supposition qu'une demande faite par une partie prenante avec une perspective de cette partie prenante, va être pertinente pour tout le monde et je peux également voir qu'il y ait une manière assez efficace de valider cette requête.

Donc, c'est bien compris et au minimum il me semble que nous devons en effet accepter et indiquer que cette requête a été bien reçue et répondu et commentée et donc rebondir sur la requête. Mais je vais m'assurer avec l'équipe que nous clarifions bien la création en effet d'une période de consultation et que nous définissons mieux le feedback sur ces questions. C'est compris? Oui.

CHRIS CHAPLOW:

Oui, Vice-Président de la Commission des Affaires.

Donc, merci de nous montrer cette transparence. Ça me paraît une amélioration par rapport à l'année dernière.

En effet, au niveau des dates je crois que les 45 jours vont beaucoup nous aider pour plus commenter en tant que partie constituante. Pour que nos membres fassent des commentaires mais, c'est vrai que sur la fin de l'année, il y a 45 jours après le 1er Mai. Ça nous met au milieu du mois de Juin. Donc, à ce moment là quoi? Ça nous donne 8 -10 jours avant la réunion, donc dans ce cas de Prague et je crois que c'est probablement parce que la réunion de Dakar est en Octobre alors, et

que Carthagène était donc au mois de Décembre. Donc, je crois qu'au niveau stratégique ça sera peut être un petit peu serré pour la fin de l'année fiscale. Donc, au niveau du plan stratégique vers le 15 Novembre, ça sera peut être une bonne chose. J'espère qu'il n'y pas de changements radicaux pour le feedback de la communauté lors de l'année suivante.

Mais je suis sûre que vous pouvez travailler avec une certaine flexibilité. ...un commentaire... Je ne crois pas que ce soit véritablement une question, mais ma question serait plutôt pour les SO/AC, on aurait besoin de plus d'interaction à ce niveau pour mieux comprendre comment ces demandes, ces demandes peuvent être très complexes. Les requêtes peuvent être complexes et pas obligatoirement gérables rapidement.

Donc, je crois qu'on a besoin d'interaction dans cette période pour clarifier un petit peu les choses.

XAVIER CALVEZ:

Oui, d'accord. Donc ce que vous voulez dire, c'est que d'avoir un processus plus défini d'interaction pendant la période du 9 Décembre au 17 Janvier en ce qui concerne les demandes budgétaires provenant des SO et des AC?

CHRIS CHAPLOW:

Oui, je crois que ce soit défini ou pas. C'est absolument nécessaire que cela existe donc.

JANICE LANGE:

Oui, Xavier. Je peux vous donner peut être une question en ligne. Une question à distance, donc, qui vient d'être posée et elle provient de Steve Metalitz. Et... est ce que les commentaires sur le budget sont ouverts jusqu'au 15 Juin et que Prague c'est le 24 Juin? Est ce qu'on a assez de temps de résumer les commentaires pour que ça soit considéré par le Conseil d'Administration et la Commission des Finances du Conseil

d'Administration avant la réunion de Prague? Et pour recommander les prochaines étapes?

XAVIER CALVEZ:

Donc oui. De différentes réponses à ces questions qui sont complémentaires. L'inquiétude qui est exprimée dans cette question est, me semble, plus dite.

Est ce qu'on va prendre en compte un processus avec une première phase du processus budgétaire et avec un cadre de référence qui va donc commencer à parler d'un budget prévisionnel?

Mettre les grandes lignes du budget en compte et la communauté répond, envoie des commentaires.

Nous identifions ensuite les questions, les inquiétudes, les amendements, les modifications nécessaires à apporter au budget prévisionnel, en prenant en compte avant la finalisation du budget, et c'est une question de calendrier qui se pose, puisque si ça va être échelonné ou pas. C'est la question.

La première date limite, il y a déjà eu à partir de ce moment deux périodes où la communauté a fait connaître son avis et cela leur a permis de faire des commentaires, et d'apporter éventuellement certaines modifications au budget. Et nous espérons à ce moment là, que les 80% ou 90% ont des problèmes ou des questions qui sont posées au niveau du budget et que cette période du 1^{er} Mai au 15 Juin soit là pour finaliser les commentaires et que n'ayant pas de grandes surprises à ce moment là, à moins qu'il y est des grandes événements qui se déroulent et surviennent à ce moment là.

Mais ce devrait être une période où il n'y ait pas de grandes surprises à ce moment là, et ça ne devais pas avoir un impacte fort sur le budget à ce moment là.

Deuxième partie de ma réponse, je pense que ce sont les mêmes inquiétudes que celles qu'avait Marilyn, et je donnerais la même réponse.

Nous allons tenter de clarifier beaucoup plus cette période de 45 jours. La période qui existe de consultation est la période de gestion, de traitement, de ces questions qui nous sont arrivées.

PATRIK FALTSTROM:

Je suis à la tête de SSAC. Nous travaillons, vous ne savez pas qu'il y a 1 an que je suis le leader de ce groupe, et je veux m'assurer que tous les coûts extraordinaires soient véritablement des lignes budgétaires. Ça c'est important.

C'est une bonne chose ça. Je suis plus à l'aise à ce niveau si ça devient des lignes budgétaires. Mais deuxièmement, ce que j'aimerais dire, c'est que le calendrier semble positif et valide. Néanmoins, je crois que l'année prochaine nous allons devoir parler de ce qui se passe lorsqu'on passe d'une période à une autre de l'année.

Cette année nous avons une date précise qui, hélas, était difficile pour le processus de planification déjà ayant de l'ICANN. Lorsqu'il y a des changements dans le budget, il y a un impacte. Par exemple, sur la planification de toutes nos activités. Donc, précisément cette année nous devons planifier les réunions dans l'année fiscale 2012 avant que le budget soit approuvé. Donc, il y avait une certaine incertitude qui régnée pour les coûts, puisqu'on va commencer les activités avant que le budget soit véritablement accepté.

Donc, ce processus cette année et ça était un petit peu changé, c'était un petit peu trop Ad hoc, et c'est quelque chose que l'on pourrait, je crois, beaucoup améliorer au niveau du système.

XAVIER CALVEZ:

Merci. Oui.

Donc, je crois que nous allons avoir la possibilité de répondre à votre question, Monsieur, lors de notre présentation avec le prochain transparent qui parle donc du format du cadre budgétaire que nous allons utiliser maintenant à l'ICANN.

Mais je veux absolument m'assurer que vous receviez une réponse à votre question.

On va vous donner une vue d'ensemble du contenu du cadre budgétaire que nous allons utiliser et ce que cela va inclure. Il n'y a rien de très surprenant. Il y a logiquement des additions par rapport à l'année dernière, au processus de l'année dernière. Il y a maintenant une vue de 3 ans que vous voyez ici.

Pour être capable de fournir à nous tous une idée d'ensemble de trois ans à l'avance. Pour la 1^{ère} année ou les 3 ans, cette période pour le budget de l'année prochaine, de façon à nous donner l'occasion de planifier pour des projets multi-annuels que nous avons dans la liste des projets. Et en résultat, nous devrions pouvoir les formaliser, les formuler pour une période de 3 ans à venir.

La plupart d'entre eux ne sont pas prévus pour plus de 3 ans. Je pense que ce calendrier de 3 ans est une bonne idée. Cela nous permet aussi d'être capables de prendre en compte les requêtes, les demandes ou les besoins qui ne sont pas forcément possibles de mettre sur le calendrier pendant l'année à venir, sur le budget ou ça le pourrai être pour l'année numéro 2 ou numéro 3.

Cela va nous permettre d'avancer. Cette occasion là, ça va nous aider à avoir aussi des perspectives quand on planifie l'année d'après.

Qu'on peut planifier pour les 2 années d'après. Ça nous donne un point de repaire pour le futur. On peut voir ou on va quand on construit ce budget.

Je pense que cela nous permettra de soulever des questions que nous allons trouver et de donner des réponses, quand on commence à faire de la planification, on commence à avoir des questions. Ça nous permet d'avoir des réponses. Donc, je pense que j'ai répondu à votre question de cette manière-là, n'est-ce pas? Merci.

JANICE LANGE: Si je pouvais suggérer, si on pouvait continuer sur les diapositives et prendre des photos après, parce qu'il nous reste 25 minutes. Je pense qu'il faudra qu'on finisse les matériaux qu'on a et après on aura un peu de temps pour prendre des questions, par la suite.

XAVIER CALVEZ: La structure du budget et cela, a pour but de présenter plus précisément le type d'informations, les catégories d'information qui sortira du budget, les vues des dépenses par ce qu'on appelle des vues naturelles et de compensation, le travail, les rémunérations, les voyages, les choses qui sortent naturellement du système de la comptabilité et ceux sont des choses qui sont normales. Le standard de la vue fonctionnelle que vous connaissez et beaucoup d'entre vous connaissent aussi.

Ça nous apporte une vue, une idée des coûts pour toutes les fonctions et qu'on abordera tout à l'heure. On élaborera un peu plus, on sera plus spécifique quand on passera à ça, tout à l'heure la vue EAG.

Nous allons parler aussi tout à l'heure, de la vue composée. Ce qui regarde ces procédés pour l'année dernière. Vous avez déjà vu ça.

On essaye de partager le budget de perspectives différentes. Le cœur du budget, les projets, les activités principales. C'est donc des projets stratégiques ou, enfin, des projets centraux ou des requêtes de la communauté. Tous les différents éléments et donc tous les différents processus que nous pouvons trouver. Merci, c'est bien.

JUAN OJEDA: Alors, pour la vue naturelle, c'est la vue traditionnelle que la plupart des compagnies utilisent pour présenter leurs finances et pour les déclarations financières.

On a déjà eu un message, il y a deux semaines, sur notre site. C'est comme ça que ça se présente. C'est focaliser sur les catégories. Par exemple, on a rajouté un peu plus de détail. Nous avons séparé ça entre les rémunérations, les bénéfices pour les employés et les autres coûts du personnel. Combien nous dépensons pour nos billets d'avion, pour nos

hôtels, pour les repas et tous les autres coûts des réunions et aussi les services professionnels. Et aussi les coûts administratifs pour les endroits, les emplacements, les coûts administratifs.

C'est ce que beaucoup d'entre vous ont l'habitude de voir quand il s'agit de présenter les états financiers.

Alors, la vue fonctionnelle n'a rien de nouveau. C'est focalisé sur comment je peux utiliser ces ressources d'une perspective, d'une activité organisationnelle? Combien de ces ressources je peux dépenser sur des programmes et des aides, par exemple, pour le soutien, pour la logistique et toutes ces choses-là? Aussi il n'y a rien de nouveau là. C'est une vue qui était utilisée au préalable et les groupes EAG, les groupes des dépenses, du domaine des dépenses. C'est comment je peux allouer ces ressources pour ces parties prenantes et pour les membres des communautés, basé sur l'impact que cela a sur les finances de l'ICANN.

On essaye de représenter les ressources qui sont demandées pour soutenir chaque partie prenante pour chaque activité.

XAVIER CALVEZ:

Et voilà donc la vue. Ce qu'on appelle la vue composite comme cela, décrit les blocs d'opérations centrales, les projets stratégiques et aussi les requêtes et celles de la communauté.

Ces 3 blocs, ne doivent pas être vus nécessairement pour des choses journalières. Les choses journalières gèrent d'autres choses.

Ces 3 blocs sont inclus dans les activités journalières du personnel qui soutient ces activités elles-mêmes. Et je pense que cette vue d'ensemble, vraiment détaille ces blocs différemment d'une perspective.

Comment est-ce qu'ils vont planifier chacun de ces groupes?

Comment est-ce qu'on va planifier pour la rationalisation pour chacun de ces éléments?

Est ce qu'on va devoir trouver les informations financières? Qu'on va devoir trouver pour finaliser ces budgets?

On continue, la pièce centrale. Les détails qu'on peut vous donner pour que vous puissiez comprendre les opérations centrales du budget, mais dans l'intérêt du temps qu'on a, je vais seulement vous donner quelques secondes pour que vous puissiez regarder et pour que vous puissiez poser des questions que vous auriez.

Si vous le voulez, faites le maintenant. Sinon on va continuer.

CHUCK GOMES:

Est ce qu'il y a une question? Merci Xavier.

Au niveau du soutien des bases communautaires, c'est une catégorie très large, très vaste. Alors, ça représente, c'est la chose la plus importante pour nous quand il s'agit du budget et malheureusement nous n'avons jamais assez de détail dans ce domaine afin de pouvoir analyser cela de près.

En plus, quand il s'agit de nous donner, pour nous, de donner des informations sur le procédé, pour nous donner nos idées sur le procédé. Si nous n'avons pas les informations sur les budgets actuels de l'année et ce qui est alloué pour toutes les fonctions variées dans l'année existante ou dans l'année courante.

Le procédé de chaque budget c'est en regard du budget de l'année d'avant. Et on regarde comment ça était.

Mais on n'a jamais cette information pour nous aider.

Est-ce que c'est réaliste? Est-ce que c'est quelque chose qu'on peut l'atteindre? Le voir se réaliser dans l'avenir?

XAVIER CALVEZ:

D'avoir le budget de l'année courante et le budget de l'année d'après?

CHUCK GOMES:

Les informations des 2 années ensembles.

XAVIER CALVEZ: Oui... Oui.

CHUCK GOMES: Et assez de détail, assez de niveau pour que ce soit utile. Nous n'avons jamais eu ce genre de détail. Par exemple, nous avons eu la catégorie GNSO. Elle est faite de quatre groupes de parties prenantes et chacun de ces groupes est détaillé un petit peu plus. Par exemple, moi je représente le registre. Donc, à un niveau très haut, ça ne m'aide pas vraiment d'avoir cette information à moins que je puisse la détaillée un peu plus.

Je doute, on n'a pas été capable de faire ça jusqu'à présent. Est-ce que c'est une attente? Ou un objectif irréalisable auquel on peut s'attendre pour le futur, pour l'avenir proche?

XAVIER CALVEZ: J'ai aussi entendu le même argument opposé, difforme qui dit qu'on a trop de détails. On a l'impression qu'on finalise. On nous dit qu'on fait comme si on finaliser, de mettre trop de détails. Mais je comprends votre point. Je sais qu'on aurait besoin d'avoir assez de détails pour formuler une opinion.

Donc, je pense que ce cadre du budget est moins détaillé, d'informations moins détaillées.

Il y aura donc un format plus détaillé pour la phase finale. Pour préciser sur votre question, quand vous regardez ces deux ensembles d'informations, elles n'étaient pas assez détaillées pour vous, et l'autre pas assez détaillée ou est-ce que les 2 n'avaient pas assez de détails? Par rapport à ce que vous cherchez?

CHUCK GOMES: Non. Nous n'avons jamais eu les détails que nous voulions. Jamais, jamais.

Alors c'est une question générale. Nous n'avons jamais assez de détail.

Si nous, par exemple au niveau du groupe de registre, au niveau de GNSO, on essaye de vous donner des idées ou des informations que vous demandées sur le budget. De bonne heure.

Est-ce que vous les voulez?

De bonne heure. Vous voulez notre input?

Vous voulez nos informations, nos idées?

De bonne heure. Nous avons, avant besoin d'avoir assez d'informations pour vous donner les informations légitimes. Nous voulons et nous pouvons vous donner nos idées mais ce n'est pas très efficace de vous donner les informations, nos idées, parce que nous n'avons pas de détails.

XAVIER CALVEZ:

Je comprends.

Je pense qu'il y a un paradigme que l'on doit adresser. Et il faut réitérer, il faut qu'on s'occupe plus du processus. Je ne vais même pas être trop général dans ma réponse, mais le problème que j'ai vu dans beaucoup d'exemples dans les processus de budget dans le passé, c'est que quand ils sont comme ça, définis sur une grande période de temps, il est toujours trop tôt d'avoir toutes les informations dont on a besoin pour produire un budget détaillé mais on a quand même besoin d'avoir une vue d'ensemble pour aller de l'avant.

Donc, on ne peut jamais avoir tout au bon moment. Alors, quelque chose de bonne heure qui soit détaillée ça n'existe pas parce que c'est vraiment une vue à haut niveau.

On ne peut pas aller à la prochaine étape et je pense que je vous entends, je vous comprends, je pense que nous devons nous assurer que lorsque nous fournissons ce cadre budgétaire en interne, nous avons développé, nous sommes près à développer le niveau des détails qui soutiennent les informations, ce qui va aller dans le budget à la fin. On pourrait partager certaines de ces informations, on pourrait trouver un

format et vous le donner comme ça. Vous pourrez avoir le niveau des détails que vous aurez à la fin pour pouvoir donner vos données, vos informations.

Je vais faire attention. Au début nous n'aurons pas un grand nombre de détail et on devrait peut-être pas, à mon opinion, on ne devrait pas.

CHUCK GOMES:

Je respecte ça, je comprends ça. Pour l'année prochaine, pour le budget de l'année prochaine ou les budgets à venir, mais si nous pourrions avoir les détails pour l'année courante, pour voir ou on va. Je pense que dans le futur très proche, nous serions capables d'avoir ces chiffres-là.

Par exemple, en relation à notre propre domaine. Disant les informations qu'on utilise nous, qu'on pourrait utiliser donc pour vous donner de meilleures idées et de meilleures informations pour l'année qui va suivre.

XAVIER CALVEZ:

Je pense que je comprends ce que vous suggérez.

Ce que je veux faire, c'est de retourner vers notre information structurelle et nos informations et encore une fois les commentaires qu'on reçoit, et donc on va suivre là-dessus. On va répondre à tout ces commentaires qu'on reçoit à travers, et on va répondre d'une façon ou d'une autre.

JANICE LANGE:

Si vous voudriez prendre ces 2 questions qui sont dans la queue... Parce que je voudrais... On est un peu sorti de notre format, donc, je voudrais prendre cette question.

XAVIER CALVEZ:

On va vous donner un peu de temps pour poser ces questions ou vous suggérez donc la question? Si c'est possible de la poser maintenant?

JANICE LANGE:

On est retourné au fait qu'on a posé des questions. On a dit qu'on finira la présentation.

Donc, il nous disait que la question de Chuck, sur le cadre budgétaire, le cadre sur lequel on travaille. Les documents qui ont été publiés pour qu'il y ait plus de détail sur ce budget. Des détails qui sont publiés en Janvier pour l'année suivante.

Donc, je pense que cette discussion a déjà été faite, je veux le dire.

Pour son autre question avant ça. C'était pour les soumissions du budget dues en mois de Décembre.

Est-ce que c'est vraiment adressé?

Nos membres croient qu'ils doivent être dépensés sur les activités seulement ou est-ce qu'on devrait parler de tout les autres activités au niveau des membres?

Est-ce qu'on doit avoir le 9 Décembre à penser à ce qu'il lui importe au niveau budget ou qu'on devrait regarder l'ensemble du budget?

JUAN OJEDA:

Janice, moi je vais répondre à ça.

En réponse au budget additionnel, les demandes du budget additionnel qui doit être soumise au 9 Décembre. Ce doit être des demandes pour, par exemple, un groupe spécifique de membres ou de parties prenantes, pour tous les projets spéciaux et activités spéciales, les éléments extraordinaires qui veulent un soutien pour l'année 2013.

Le véhicule pour les informations, pour les parties prenantes, comme par exemple, les problèmes de conformité, tout ça, ça devrait faire partie de, ça devrait être fait dans notre fenêtre de 45 jours, dont on a parlé toute à l'heure, que la communauté sait pas utiliser. Et en réponse aux ouvrages et à ce qui est publié à ce moment là.

Donc, je sais que pour l'année dernière il y avait une confusion sur ce sujet et donc nous voulons être aussi clairs que possible. Nous voulons

que la communauté se focalise sur ces requêtes spécifiques à leurs groupes. Les requêtes du budget spécifiques à leurs groupes.

XAVIER CALVEZ: Merci.

CHRIS CHAPLOW: Chris Chaplow, de B.C.

Je voudrais revenir à la question de détail dont Chuck a parlé. Je pense que c'est très important qu'on voit les titres sur ces présentations et puis j'entends les mots, « un petit peu plus de détail ». Donc, je me demande, je ne veux pas qu'on passe toute une autre année pour avoir encore des mauvaises compréhensions comme dans le passé. Si on n'a pas eu de détail, c'est parce que on n'a pas donné de détail. Ces parce que les systèmes n'étaient pas mis en place.

Maintenant, depuis la dernière réunion sur le budget, le Microsoft Dynamic GP système est en place.

Maintenant ma question: qui va être responsable pour les décisions sur les détails? Est-ce que ce seront vous? Ou ce sera le Directoire?

XAVIER CALVEZ: Pour les décisions sur les détails qui seront fournis, oui.

CHRIS CHAPLOW: Est-ce que vous allez prendre ces décisions? Ou est-ce que le Directoire vous donnera des conseils? Parce que moi j'ai besoin de savoir. Parce qu'en mois de Juin, on va poser la même question. Donc, j'aimerais savoir maintenant.

XAVIER CALVEZ: Je vais demander pour voir si on peut me donner son opinion là-dessus. Donc, moi je pense que je voudrais avoir une opinion et formuler une recommandation pour voir quel niveau de détail on va vous fournir, en

prenant en compte qu'il y a plusieurs critères qui vont nous aider à faire cette définition.

Il faut qu'il y ait la capacité, le volume d'information dont on va avoir à faire. Ce qui existe au niveau de l'état des processus du budget ou nous en seront à ce moment-là.

Et les autres critères aussi doivent être, quelles sont les informations qui ont déjà été publiées? Qui ont été validées avec le Directoire et les membres de la gestion du budget et aussi cette logique.

Il y a un certain nombre d'informations détaillés que nous ne sommes pas vraiment autorisés à vous fournir.

En ayant dit ça, nous prenons en compte ces critères. Je voudrais faire la recommandation d'un minimum de détail. Le niveau de détail avec lequel on pourrait interagir pour avoir une discussion productive.

Akram, je ne sais pas si vous avez une opinion sur ce que le Directoire devrait pouvoir.

AKRAM ATALLAH:

Je ne sais pas. Ça n'a rien avoir avec ce qu'on veut publier ou ne pas publier, et les détails. On parle des détails eux-mêmes. On a un système en place. Ce que ça veut dire? Nous avons la capacité d'entrer les dépenses, par exemple, les dépenses exactes.

On peut vraiment le mettre là dedans. Donc, le problème le plus important. On sait que l'équipe de finances ne peut pas prendre 100 000 différentes dépenses et les assignées ou elles devraient être. Donc, il va falloir qu'on compte sur chaque compte, chaque gérant de dépenses, pour qu'il met les bonnes dépenses dans les bonnes catégories, donc la qualité des data, des données est très importante.

Nous avons le système en place maintenant. Nous devons regarder, voir si on peut mettre les codes aux bons endroits et puis avec le temps en entraînant, en donnant de l'apprentissage à nos employés pour qu'ils le

fassent, pour qu'ils mettent les bonnes choses dans les bonnes catégories, pour chaque dépense.

Nous devons pouvoir extraire les données et les mettre dans une façon présentable. Et pour cette année, j'espère que d'ici à la fin de l'année, en fait, la fin de l'année actuelle. Nous avons encore du temps en s'approchant vers la fin de l'année. Nous aurons plus de données que nous pourrons présenter. Et nous pourrons vous montrer plus de vue d'ensemble des dépenses et plus de détails d'ici là. Autres que les rémunérations des employés, qui sont une information confidentielle.

Je n'ai aucun problème à vous donner les détails sur tout ce que vous voulez.

GLENN RICART:

Je suis Glenn Ricart. Je suis avec U.S. Ignite et même si je suis ex-PWC, ma question est sur les vues.

Est-ce qu'on va pouvoir voir ce que l'organisation dépense en interne?

Oui... C'est bien. Et puis que le soutien pour les bases communautaires, ça c'est bien aussi.

Mais comment est-ce qu'on va avoir une vue sur ce qu'on dépense pour l'évangélisme? L'évangélisme, les liaisons avec les autres groupes? On parle des opérations internes, on parle de soutenir les communautés internes. Est-ce qu'on va voir ce qu'on dépense, pour voir ce que les gens... si les gens savent ce qu'on fait et pourquoi on le fait?

XAVIER CALVEZ:

Il y a plusieurs initiatives maintenant pour développer un modèle pour l'outreach. Pour atteindre les gens à l'extérieur, c'est en progrès, mais ce sera certainement fini et complété. Je pense que nous aurons une meilleure vue du type de soutien pour l'outreach. Ce sera déterminer par ce groupe de travail que nous avons mis en place et au niveau comptabilité et finance, nous aurons la capacité d'identifier directement ce que sont ces dépenses.

A travers la nature de ces dépenses ou les buts de ces dépenses dans le système de comptabilité, et je pense que, je peux dire que je ne vais pas offrir trop d'informations, mais je ne veux pas aller trop loin. Mais si nous avons des requêtes pour fournir ce type de vue, nous pouvons bien sûr formuler un format de rapport et nous avons un système qui est plus capable de faire ça que ce l'était au préalable, pour nous aider à cette question directe. Si nous avons besoin de performer une analyse qui soit plus Ad hoc, nous avons les capacités pour le faire de cette façon.

GLENN RICART: Je vous encourage à y penser quand vous faites les chartres des comptes.

XAVIER CALVEZ: Donc, nous n'avons pas compris votre nom monsieur.

GLENN RICART: Glenn Ricart.

XAVIER CALVEZ: Glenn Ricart.

JUAN OJEDA: Oui. Juan qui reprend la parole, au nom d'ICANN, contrôleur d'ICANN, et bien organisation qui permet d'accroître la participation internationale. Je veux m'assurer donc, qu'on ne crée pas quelque chose qui existe déjà.

GLENN RICART: Oui. Et bien, je ne connais pas très bien la description de cette association mais je parle d'un soutien interne par rapport à un soutien externe que vous décrivez et qui n'est pas assez claire pour savoir si c'est un soutien interne ou externe.

Toutes ces requêtes doivent être éventuellement mises sur le budget à un moment ou un autre, si elles sont acceptées. Les autres requêtes de projets que l'ICANN lance, sont plus basées sur plusieurs parties prenantes et qui couvrent quelque chose de beaucoup plus large que les groupes de la communauté.

Donc, pour résumer un petit peu les ressources financières des registres, donc, les frais d'inscription qui sont basées sur des contrats individuels avec des frais de transaction et des frais fixes. Parfois nous avons également des ressources de contributions, des RIR, des registres internet régionaux. Ça c'est assez fixe. Nous avons des contributions des ccTLD, qui ont des contrats. Nous avons également des revenus provenant des partenariats lors des réunions de l'ICANN.

XAVIER CALVEZ:

Donc ça, c'est simplement un résumé du processus consultatif et du calendrier dont nous avons parlé. Et durant cette heure, je crois que maintenant nous allons répondre à plus de vos questions. Je sais que nous avons peut être des questions qui arrivent sur l'internet en ligne. Non?

D'accord. Donc, si nous n'avons pas plus de questions en ligne, nous avons une minute, mais nous pouvons continuer un petit peu plus longtemps quand même.

JOHN CURRAN:

Oui. John Curran, PDG de CEO, ARIND.

J'aimerais rebondir sur ce qui a été dit par notre ami. Donc, j'espère ne pas lancer une pierre dans une maison en verre. C'est très difficile ce qu'on essaye de faire, mais au niveau stratégique nous savons qu'il y a des équations des coûts, que les coûts augmentent, que dans chaque domaine fonctionnel, et bien nous avons des coûts qui augmentent. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est la mission. On ne connaît pas bien la mission.

Par exemple, lorsque je voyage pour la gouvernance de l'internet, parfois je voyage pour une fonction de mon entreprise et récemment dans mon entreprise ils ont essayé de voir ce que nous dépensions, pourquoi nous dépensions, quelles étaient nos missions, nos affectations très claires et qu'est-ce que ça rapporte à la collectivité, à la communauté.

Donc, si je fais un voyage. Est-ce que c'est pour un Conseil d'Administration?

Ou est-ce que je fais de l'outreach? Est-ce que je fais de la gouvernance internet?

Donc, c'est quelque chose qui est valide pour toutes les années. C'est à long terme et idéalement vous devriez pouvoir nous montrer quelle est la mission de chaque allocation budgétaire.

Ce n'est pas des projets, mais c'est des choses qu'on nous délivre. Comment est-ce qu'on dépense donc ces fonds? Est-ce que, par exemple, le Département de Formation fait une formation pour le Conseil d'Administration à l'internet? Une formation pour un programme stratégique, une formation pour faire connaître l'ICANN, par exemple?

Lorsque vous en serez là, vous serez en mesure de voir combien on dépense par grand poste budgétaire. Donc, vous avez la liste de produits que vous livrez. Vous avez une liste fonctionnelle. Ce n'est pas facile à faire. Je le fais mais c'est à long terme, c'est un travail à long terme, mais je crois que vous devriez réfléchir en ces termes.

XAVIER CALVEZ:

Merci beaucoup de ce commentaire, monsieur.

Je crois que c'est en effet beaucoup plus complexe que la manière dont on travaille actuellement. Mais en effet, c'est un processus tout à fait intéressant. Il me semble qu'un élément à ce niveau, c'est en effet, un processus à long terme. Vous l'avez dit, mais la première étape de ce processus, selon moi, cela doit avoir un système de comptabilité des

coûts qui donne des perspectives très claires. Vous avez donc, les revenus, vous avez les coûts, vous avez par département, vous avez par mission, vous avez par objectif. On peut utiliser plusieurs termes qui représentent le raisonnement d'utilisation des ces affectations budgétaires.

Donc, le système que nous avons actuellement, utilisant notre structure actuelle, est basé sur quelque chose d'un petit peu différent, comme je l'ai dit auparavant et comme cela a été dit par Chris. Nous commençons avec le système qui existe mais nous essayons d'être plus analytiques pour réfléchir à ce que nous dépensons, pourquoi nous le dépensons.

Donc, c'est peut être pas encore un système idéal comme vous nous l'avez décrit, mais je crois qu'on va dans cette direction et que nous comprenons bien ce que vous avez signifié avec votre intervention.

Il y a plusieurs modèles qui existent pour la comptabilité des coûts et des prévisions budgétaires.

JOHN CURRAN:

Je voulais simplement soulever ce point. Je vous remercie.

JUAN OJEDA:

Oui, j'aimerais également, pour rebondir là-dessus en réponse à un commentaire similaire que nous avons eu de par le passé qui nous a permis de parler d'un point de vue fonctionnel, et essayer de répondre à la question comme vous l'avez dit.

Quels sont les produits que nous délivrons? En quoi dépensons-nous des fonds, en programmes? Ou bien est-ce qu'on dépense des fonds en soutien à la communauté ou quoi que se soit?

Donc, à EAG donc, qui sont les bénéficiaires, est-ce que ce sont les parties prenantes? Est-ce que ce sont IETF? Donc, on peut raisonner en ces termes.

Donc, je crois que c'est quelque chose au quelle on peut réfléchir plus longuement. En effet, nous avons déjà eu ce type de débat en ligne avec

les commentaires publics et si vous avez besoin de plus de clarifications à ce niveau, et bien, nous serons sans aucun doute en mesure de vous répondre.

JOHN CURRAN: Oui, merci.

XAVIER CALVEZ: Oui, d'autres questions? Je crois qu'on a dépassé notre temps en partie puisqu'il est plus de 18:30 et Olivier veut prendre la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Xavier. Je m'appelle Olivier Crépin-Leblond. Et si on pourrait revenir à la page sur le soutien aux différentes communautés, ce serait très intéressant. Si nous pouvions l'avoir à l'écran.

Voilà donc les demandes pour la collectivité, c'est la suivante, voilà ... voilà. Donc, nous avons les requêtes, les demandes AC, SO et SG. Ces 3 sont un petit peu des silos. Est-ce qu'il y a des arrangements potentiels pour qu'il ait une crosse fonctionnalité croisée pour que cela bénéficie à plus simplement assez mais aussi à AC, SO et SG?

XAVIER CALVEZ: Oui, une question sur le processus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, oui.

XAVIER CALVEZ: Nous avons présenté ce transparent par rapport aux requêtes qui nous arrivent. Requêtes et demandes de la communauté. Nous avons donc, également au niveau transversale nos projets exceptionnels qui, je crois, capturent le concept que vous exprimez et si j'ai bien compris, je crois que les demandes sont postées, les requêtes d'une partie prenante sont postés.

Cela permet, il faut que ce soit affiché, de réagir à cela. Et donc de dire « oui nous sommes d'accord avec ce point - nous ne sommes pas d'accord » et il me semble que cela ne capture pas tout le point que vous avez soulevé au niveau de la transversalité de ce qui concerne plusieurs parties prenantes, et pas seulement, uniquement des AC, uniquement des SO, uniquement des SG.

Je crois que nous avons des membres du personnel dans l'association qui sont en mesure d'avoir une perspective très large, très transversale et nous devons réfléchir à l'utilisation de ces personnes qui ont une perspective très large sur l'association. Et il me semble que cela peut nous permettre de définir ces requêtes, mais je crois que c'est quelque chose au quelle nous allons réfléchir un petit peu plus à l'avenir. Y a-t-il d'autres interventions?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci.

XAVIER CALVEZ: Et oui, Akram nous dit, « c'est très simple que ces requêtes peuvent être effectuées par une partie prenante ». Il peut avoir une réponse qui est faite par tout le monde.

JUAN OJEDA: Oui, le processus budgétaire est tel que nous avons un véhicule qui concerne plusieurs parties prenantes et ce n'est pas seulement les services de soutien et de support mais il me semble que c'est une bonne pratique pendant le processus de consultation. C'est bien qu'il y ait beaucoup de débat pour avoir plus d'échange. Et nous sommes très heureux de vous aider dans ce cadre pour travailler. Donc, commentaires, questions, idées pour de nouveaux projets. Oui, Marylin?

MARILYN CADE: Oui, je vais revenir un petit peu à ce que je disais au sujet des détails. Et dont je parlais toute à l'heure. Vous savez de par le passé, il y avait

beaucoup d'idées qui ont immergées et qui arrivées des commentaires publics, et très souvent, ces commentaires publics étaient en grand désaccord, beaucoup de déceptions, beaucoup de propositions qui arrivaient du personnel ou du leadership exécutif.

Comment faire quelque chose? Comment effectuer quelque chose?

Donc, il y a une description qu'on obtient des projets qui est un gros titre et beaucoup de ressources qui sont engagées notamment en engageant du personnel supplémentaire. Comme par exemple, au bon DNS.

Et la communauté, une fois que tous ces fonds sont déjà dépensés, n'a pas assez de détail dans le budget pour savoir combien ça coûte. Même si il y a eu des objections, des propositions, et très fortement la communauté est contre, et on a dépensé beaucoup, beaucoup d'argent, et la manière dont nous pouvons décrire ce projet, le niveau de détail, ce n'est pas seulement un montant budgétaire financier mais c'est un environnement très complexe ou nous vous demandons d'approuver et je crois, que ce sont des projets stratégiques dont je parle actuellement.

Et il me semble donc, que ce niveau de détail dans lequel nous devons rentrer, il faut que ce soit très clair avec le Conseil d'Administration. Il ne s'agit pas seulement, parce que de par le passé, on ne voulait pas parler à la communauté. Ce n'était pas encore approuvé. Mais là on s'est rendu compte qu'on avait des sommes importantes.

Un exemple. Par exemple, ce projet est revenu sur la table et donc c'est une question qui nous préoccupe un petit peu. Il faut qu'il y ait un feedback, il faut que la situation soit plus claire, qu'il y ait plus de débats. Il faut que l'on sache combien on dépense. Cela attire véritablement notre attention. C'est un petit peu préoccupant.

XAVIER CALVEZ:

Oui. Et bien, je peux imaginer que, il me semble que la réponse générale que nous pourrions faire à votre intervention madame, vous avez donné des exemples spécifiques. Lorsque vous aurez plus de cohérence dans le processus de communication et bien à ce moment là, je ne suis pas au courant puisque je ne sais à quel point il y avait beaucoup de feedback

qui était offert, mais ce qui me semble raisonnable c'est que lorsqu'il y a une demande budgétaire qui est faite pour un projet, pour une action.

Oui, d'accord.... Madame n'utilise pas son microphone. Donc, on ne l'entend pas.

MARILYN CADE:

Oui. Lorsque l'on lance un projet au niveau exécutif, on dépense beaucoup d'argent. La communauté est contre, soulève des objections et nous n'avons pas les détails à notre disposition pour être en mesure, entant que communauté, de fournir et d'éviter qu'on dépense toutes ces sommes, qui finalement vont être dépensées pour rien.

Et je ne dis pas que ce sont des sommes extraordinaires, mais c'est quand même quelque chose qui doit attirer notre attention parce qu'on dépense de l'argent un petit peu, parfois, à tort et à travers.

De cette manière, à cause justement de notre système de communication, je n'ai pas de réponse véritablement à vous apporter et il me semble que lorsque nous décrivons des projets stratégiques, les plans stratégiques, ça ce sont des gros titres, on est bien au courant de ça par nature, on est au courant.

XAVIER CALVEZ:

Oui, je comprends mieux maintenant. Merci.

Donc, oui, il me semble que nous allons devoir essayer de clarifier cela et de prendre des exemples très précis. Je vois que nous devons nous rencontrer de visu et de parler un petit peu de cela, plus précisément des ces règles de fonctionnement, des règles de communications qui nous permettrons de limiter les problèmes que vous décrivez madame.

Je ne suis pas sûr qu'on puisse tout éviter si il y a des désaccords qui existent, par exemple, sur une décision exécutive qui est faite. Une décision donc, qui est donc déjà en continu. Un désaccord peut rester un désaccord. Vous devez en être informée, tout le monde doit le savoir. Ça doit être très clair, d'avoir beaucoup de transparence, mais parfois on

peut revenir sur une décision mais au choix qu'on ait fait, il faut qu'on communique mieux sur ce qui se passe. Si on n'est pas complètement en accord sur le processus, je crois qu'en effet il faut qu'on intervienne avant que ce ne soit trop tard.

Nous sommes en retard de 15 minutes pour cette séance. C'est bien parce que nous avons eu une discussion très interactive. J'ai trouvé ça très intéressant. Nous avons encore une note de Steve Metalitz. Nous voulons clarifier pour le record.

JULIE HEDLUND:

Steve a dit « Est-ce que le commentaire contredit ce que Xavier a dit toute à l'heure »? Que les activités ne sont pas appropriées pour la date du 19 Décembre? Le commentaire, donc d'Akram contredisait ce que vous disiez toute à l'heure.

XAVIER CALVEZ:

Je ne sais pas si on était en train de se contredire sur ce point. Je ne pense pas. La question c'est non.

On n'était pas en contradiction. Ça ne devrait pas s'arrêter là, si vous pensez, vous regarderez les diapositives de toute à l'heure. Vous pouvez nous atteindre par n'importe quel moyen. Nous voulons vraiment que vous obteniez du feedback. Nous pouvons être connectés avec des e-mails quand vous voulez. Merci beaucoup à vous, de toutes vos informations. Nous avons pris des notes et nous allons nous assurer que nous faisons du suivi sur toutes ces questions qui ont été posées et que tout soit bien répondu, avec le bon détail.

Nous attendons à recevoir beaucoup de votre participation durant notre prochaine étape. Nous sommes au niveau zéro et nous savons qu'aujourd'hui c'était très, très... Ça nous a beaucoup aidé pour avancer et aller en avant.

[Applaudissements]

JUAN OJEDA: Je vous remercie beaucoup.

(Fin de l'audio)